

Pièces à fournir selon votre situation: TOUT EN ORIGINAL + PHOTOCOPIES

**Photos d'identité récentes non découpées (- de 6 mois) en couleur aux normes administratives** : (fond uni bleu clair ou gris clair, le fond blanc est interdit), tête nue (pas de chapeau, casquette, pince, barrette, chouchou, perles etc) cheveux derrière les oreilles et dans le dos ,front et haut du corps bien dégagé (pas de col montant , vêtement à capuche, écharpe) haut de préférence clair, pas de bijoux, sans lunettes- pas de photos de classe , pour les enfants de – de 10 ans aller chez un photographe

**Présence obligatoire du responsable légal + carte d'identité/passeport en cours de validité + photocopie recto verso**

**Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et adresse du représentant légal** (facture ou échéancier EDF/GDF, téléphone, taxe foncière, assurance habitation)

Pour une première demande ou CNI périmée de plus de 5 ans ou Perte/Vol :

**Passeport** en cours de validité + photocopie ou

Copie intégrale de l'**acte de naissance** datée de moins de 3 mois si la commune de naissance n'est pas dématérialisée

**Nom d'usage : attestation signée des 2 parents autorisant l'utilisation du nom d'usage**

Pour les parents divorcés, séparés ou non mariés :

→ Si garde alternée avec jugement : jugement, CNI et justificatif de domicile des 2 parents.

Si pas de jugement : attestation des 2 parents indiquant la garde alternée+ CNI+justificatif de domicile de chaque parent

Pour un renouvellement : ancienne CNI + photocopie recto verso

Pour les administré(e)s nouvellement naturalisé(e)s : décret de naturalisation

Si vous êtes hébergé(e) sans justificatif de domicile à votre nom :

CNI de l'hébergeant (originale ou photocopie recto-verso, pas de photo), justificatif de domicile de moins de 3 mois et attestation d'hébergement indiquant que l'enfant et le/les parents habitent à cette adresse depuis plus de 3 mois

Perte de la CNI : déclaration à la mairie + 25 € en timbres fiscaux

Vol de la CNI : déclaration à la gendarmerie + 25 € en timbres fiscaux

Pré-demande à rapporter le jour du RDV : <https://passeport.ants.gouv.fr>

**Sur rendez-vous** : <https://www.rdv360.com/mairie-de-la-ferte-gaucher>

**Présence obligatoire du mineur**